

Paris, le 4 février 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMF et l'AMRF plaident pour le déploiement d'une vaccination en proximité et accessible aux plus fragiles

L'AMF et l'AMRF soulignent la très grande implication des maires dans la mise en œuvre de la campagne de vaccination, en lien avec les professionnels de santé, ainsi que l'amélioration de la diffusion d'informations relatives aux stocks et aux calendriers d'approvisionnement en doses de vaccin.

Elle a toutefois regretté qu'il soit reproché aux maires la démultiplication des centres de vaccination alors que les élus locaux s'efforcent de répondre à une demande très forte de la population. La création de centres par les maires est un effort qui ne vise qu'à favoriser l'accès de tous à la vaccination en proximité et ce, sans garantie d'une juste compensation des dépenses engagées.

Les deux associations rappellent leur attachement à un maillage équilibré des centres de vaccination dont la répartition doit faire l'objet d'un dialogue entre les préfets et les associations départementales de maires, seule garantie d'un égal accès de tous et en proximité à la vaccination.

En effet, il est constaté localement des zones rurales sous-dotées et des disparités entre le rural et l'urbain qu'il convient de combler afin de proposer des solutions effectives de vaccination pour les personnes âgées non mobiles, particulièrement vulnérables au coronavirus.

Ainsi, l'AMF et l'AMRF plaident à nouveau pour la mise en œuvre d'une vaccination en proximité qui doit se caractériser par le déploiement de petits centres de vaccination cogérés par les professionnels de santé qui connaissent les personnes âgées dépendantes, des équipes mobiles de vaccination, des solutions de transport adaptées, prises en charge par l'assurance maladie, et la sanctuarisation de plages de rendez-vous, pour les personnes âgées les plus fragiles.

Elles rappellent l'importance d'informer les maires et de diffuser aux citoyens, notamment aux plus âgés et aux plus fragiles, une information transparente et précise sur l'organisation des prochaines étapes de vaccination et les échéances d'ouvertures de rendez-vous.

Les associations d'élus réitèrent enfin leur demande que les dépenses engagées par les collectivités locales dans le cadre de la campagne de vaccination soient intégralement compensées par l'Etat et annoncent saisir officiellement le gouvernement à ce sujet.